



Apicolor

PEINTURE DÉCORATIVE POUR LES RUCHES.

- MICROPOREUSE
- BONNE TENUE DANS LE TEMPS
- GARNISSANTE



IDENTIFICATION DU PRODUIT

Caractérisation selon NF T36-005 : Famille I – 7b₂.

DÉFINITION

Peinture en phase aqueuse d'aspect satiné, composée de résines acryliques, pour une utilisation durable en peinture de protection et de décoration des ruches en bois. Bénéficie de l'Écolabel Européen.

CARACTÉRISTIQUES

Extrait sec :

en poids : $47,7 \pm 2,0$ %.

en volume calculé : $36,5 \pm 2,0$ %.

Masse volumique : $1,21 \pm 0,05$ kg/dm³.

Temps de séchage (à 23°C et HR = 50%) :

Sec en surface : 30 min.

Recouvrable : 2 heures.

Point d'éclair : Non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : Produit liquide.

Aspect du feuil sec : satiné.

Indice de brillant à 60° : 25-30.

Rendement : 10 à 12 m²/litre.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption et du relief des supports et du mode d'application.

CONTRÔLE QUALITÉ

Les caractéristiques indiquées font l'objet d'un contrôle de la production en usine (CPU), réalisé suivant un système de management de la qualité certifié ISO 9001 (2015) et de management environnemental certifié ISO 14001 (2015).

CONDITIONS D'APPLICATION

- Ne pas appliquer par température ambiante inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C ni par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiate (dans les 24 heures qui suivent l'application), sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, ni sur supports mouillés. Ne pas appliquer sur des supports en bois massif contenant plus de 18 % d'humidité en masse.
 - Bois anciens : Les supports parasités ou présentant un risque de contamination seront préalablement traités avec un produit de traitement spécifique destiné à combattre les insectes xylophages, les champignons de bleuissement, la pourriture cubique, et autres moisissures. Les supports noircis doivent être décontaminés et éclaircis à l'eau de javel ou à l'acide oxalique dilués suivi d'un rinçage à l'eau claire. Les supports préalablement nettoyés doivent présenter une bonne cohésion de surface. (L'usage de produits chimiques doit être fait sur des ruches vides de tout occupant).
 - Ne pas appliquer directement sur bois tannique. Isoler le fond avec un produit approprié.
- Conditions d'emploi conformes aux normes DTU concernées pour les supports comme pour l'application.

APTITUDE À L'USAGE

- Hydrofuge et microporeux.
- Protection de la surface du bois contre les agressions climatiques.
- Facile d'entretien.
- Stabilité du brillant spéculaire.
- Stabilité de la couleur (non jaunissant).

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neuf ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur.

DESTINATION : protection des ruches en bois.

SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

Bois brut ou décapé, bois revêtu de revêtements compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.





Apicolor

APPLICATION

SELON ETAT ET PRÉSENTATION DES FONDS :

Lessivage, brossage, égrenage, ponçage et rebouchage si nécessaire. Les revêtements de peinture existants devront être sains et adhérents.

Sur bois grisaille, poncer pour revenir au bois sain.

Bois et dérivés bruts :

Impression : appliquer une couche d'APICOLOR dilué à 10% avec de l'eau. (Sur bois tannique, imprimer avec un produit en phase solvant ou un produit bloquant les tannins).

Intermédiaire : appliquer une couche d'APICOLOR dilué de 0 à 5% avec de l'eau.

Finition : appliquer APICOLOR non dilué en couche de finition.

Bois revêtus d'APICOLOR ou d'une autre peinture : poncer la surface pour améliorer l'adhérence, appliquer une à deux couches d'entretien lorsque la peinture commence à s'écailler ou à changer d'aspect. La couche intermédiaire est facultative. Elle dépend du changement de couleur demandé, et elle permet d'augmenter la durée de vie du système (espacement des opérations d'entretien).

MATÉRIEL

- Brosse spéciale acrylique.
- Rouleau polyamide 7 à 12 mm, microfibres 6 à 10 mm.

NETTOYAGE MATÉRIEL

A l'eau, immédiatement après usage.

DILUTION : A L'EAU

En couche d'impression : 5 à 10 %
En couche intermédiaire : 5 %
En couche de finition : ne pas diluer.

MODE D'APPLICATION

Sur fonds bruts, appliquer en 3 couches, la première à la brosse dans le sens de la fibre pour une meilleure adhérence.

Sur fonds peints, appliquer en une à deux couches selon résultat. Si une seule couche est appliquée sur les faces, appliquer au préalable un trait de brosse sur les arrêtes, afin de mieux les garnir.

Traiter toutes les faces : verticales ou inclinées.

La mise en œuvre sur surfaces horizontales retenant l'eau ou présentant une pente insuffisante ne permet pas de garantir une tenue durable d'APICOLOR. Cet usage est déconseillé.

CONDITIONNEMENT ET TEINTES

CONDITIONNEMENT

- Pot de 0,5L et 2L

TEINTES

Produit livré en blanc et 7 teintes.

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine, non entamé, stocké à l'abri du gel et de la chaleur.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Fiche de Données de Sécurité :

accessible sur le site www.quickfds.com.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/l. Ce produit contient moins de 2g/l de COV prêt à l'emploi.

CONDITIONS D'EMPLOI

Le produit ici décrit doit s'employer conformément aux préconisations de la présente fiche par référence à nos conditions générales de vente. Les informations données sont le résultat des essais de qualification du produit pour une utilisation conforme aux règles de l'art : normes, règles professionnelles, réglementations, et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent (cahier des charges, normes privées NPD, etc.). Il appartient ainsi à l'utilisateur d'apprécier les caractéristiques des supports/subjectiles concernés pour la préparation et l'exécution des travaux, après avoir vérifié que la fiche du produit n'a pas été modifiée par une édition plus récente, et qu'il dispose bien des documents auxquels elle se réfère.